

Droits, libertés et responsabilité

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et de la sauvegarde de la biodiversité

Proposition d'activité : débattre du rôle de l'humanisme dans l'évolution des rapports entre l'homme et l'animal.

Déroulé de l'activité

Séance 1 (1h)

Comprendre ce dont il est question.

Dans un premier temps, les élèves travaillent individuellement ou en binôme sur le texte n°1 et n°2 afin de comprendre ce dont il est question : qu'est-ce que l'humanisme ?

Document 1

« Ce contre quoi je me suis insurgé, et dont je ressens profondément la nocivité, c'est cette espèce d'humanisme dévergondé issu, d'une part, de la tradition judéo-chrétienne, et, d'autre part, plus près de nous, de la Renaissance et du cartésianisme, qui fait de l'homme un maître, un seigneur absolu de la création. J'ai le sentiment que toutes les tragédies que nous avons vécues, d'abord avec le colonialisme, puis avec le fascisme, enfin les camps d'extermination, cela s'inscrit non en opposition ou en contradiction avec le prétendu humanisme sous la forme où nous le pratiquons depuis des siècles, mais dirais-je, presque dans son prolongement naturel, puisque c'est en quelque sorte d'une seule et même foulée que l'homme a commencé par tracer la frontière de ses droits entre lui-même et les autres espèces vivantes et s'est ensuite trouvé amené à reporter cette frontière au sein de l'espèce humaine, ses parents, certaines catégories reconnues seules véritablement humaines, d'autres catégories qui subissent alors une dégradation conçue sur le même modèle qui servait à discriminer entre espèces vivantes humaines et non humaines, véritable pêché originel qui pousse l'humanité à l'autodestruction.

Le respect de l'homme par l'homme ne peut pas trouver son fondement dans certaines dignités particulières que l'humanité s'attribuerait en propre, car alors, une fraction de l'humanité pourra toujours décider qu'elle incarne ces dignités de manière plus éminente que d'autres. Il faudrait plutôt poser au départ une sorte d'humilité principielle : l'homme commençant par respecter toutes les formes de vie en dehors de la sienne se mettrait ainsi à l'abri du risque de ne pas respecter toutes les formes de vie au sein de l'humanité même. »

Source : extrait de l'entretien de Claude Lévi-Strauss avec Jean-Marie Benoist, *Le Monde*, 21-22 janvier 1979.

Questions

1. Qu'est-ce que l'humanisme ? Pour répondre, aidez-vous des informations suivantes : les penseurs humanistes centrent la réflexion sur l'homme : ils croient en l'homme, en ses qualités, en sa capacité à se définir soi-même.

Réponse – L'humanisme place l'homme au centre de l'attention et lui attribue une valeur indépassable. Les facultés de l'homme, en particulier la raison, font de lui un être à part, capable de s'émanciper de la nature et d'accéder à la culture.

2. Quelle conception du rapport entre l'homme et les autres animaux l'humanisme implique-t-il ?

Réponse – En désignant l'homme comme le but de la création, l'humanisme lui subordonne les autres créatures. Il suppose même que le monde a été créé à l'usage de l'homme (pour subvenir à ses besoins). Le progrès des connaissances et des techniques garantira à l'homme une maîtrise de la nature, mise au service de ses propres objectifs (Ex. : la santé, grâce aux progrès de la médecine). Ainsi, l'humanisme trace une ligne de démarcation entre l'homme et les autres êtres vivants, animaux et plantes. Il n'admet pas de continuité au sein du vivant ni de parenté entre l'homme et certains mammifères.

3. Quels comportements l'humanisme condamne-t-il et cautionne-t-il ? Pour répondre, complétez le tableau suivant :

Comportements condamnés par l'humanisme	Comportements cautionnés par l'humanisme
L'humanisme condamne tout ce qui s'oppose au respect de la dignité et des droits de l'homme.	L'humanisme cautionne tout ce qui ne porte pas atteinte à l'humanité, mais aussi tout ce qui peut lui être profitable.

4. Sur quelles raisons Lévy-Strauss fonde-t-il sa critique de l'humanisme ?

Réponse – Le problème c'est qu'en posant une séparation au sein du vivant l'humanisme donne l'autorisation de discriminer (du latin *discriminar*, « séparer », « diviser »). Le risque est de faire de la discrimination chez les êtres humains. Pour éviter cet écueil, l'auteur propose que l'homme respecte les autres formes de vie pour respecter la vie humaine.

Document 2

« Les arbres, c'est bien possible, naissent arbres, même ceux qui ne portent aucun fruit ou des fruits sauvages ; les chevaux naissent chevaux, quand bien même ils seraient inutilisables ; mais les hommes, crois-moi, ne naissent point hommes, ils le deviennent, par un effort d'invention. Les hommes primitifs, qui menaient dans les forêts, sans lois et sans règles, une vie de promiscuité et de nomadisme, ressemblaient davantage à des bêtes qu'à des êtres humains. C'est la raison qui fait l'homme, et elle n'a point de place là où tout s'accomplit au gré des passions. Si la beauté faisait l'homme, les statues elles aussi seraient comptées dans le genre humain. »

Source : Erasme, *De l'éducation des enfants*, 1529.

Questions

1. Qu'est-ce qui fait la particularité de l'homme par rapport aux autres vivants, selon Erasme ?
Réponse – À la différence des autres êtres vivants qui, dès la naissance, sont ce qu'ils sont, l'homme doit devenir ce qu'il est. Les plantes et les animaux se conforment à la nature qu'ils reçoivent sans avoir à l'inventer. L'homme n'a pas de nature prédéfinie, il doit fournir « un effort d'invention » afin de donner lui-même un contenu à la définition de l'homme.
2. D'après l'auteur, les hommes sont-ils comparables aux autres êtres vivants ?
Réponse – D'après ce texte, l'homme est si différent des autres êtres vivants que l'on ne peut lui dénier une supériorité. Puisque les hommes dans l'état primitif ressemblaient davantage à des bêtes qu'à des êtres humains, on doit admettre qu'en développant ses facultés, l'homme s'élèvera au-dessus de l'animalité et deviendra vraiment un homme.

Séance 2 (1h)**Comprendre ce dont il est question.**

Dans un premier temps, les élèves travaillent en binôme sur le texte n°3 en répondant aux questions posées afin de comprendre la thèse de l'auteur.

Document 3

« Mais quand je rencontre, parmi les opinions les plus modérées, les discours qui essaient à montrer l'étroite ressemblance de nous aux animaux, et combien ils partagent nos plus grands privilèges : et avec combien de vraisemblance on nous les associe : certes j'en rabats beaucoup de notre présomption : et me démet volontiers de cette royauté imaginaire, qu'on nous donne sur les autres créatures. Quand tous ces points communs feraient défaut, toutefois, y a-t-il un certain respect, qui nous attache, et un général devoir d'humanité, non aux bêtes seulement, qui ont vie et sentiment, mais aux arbres mêmes et aux plantes. Nous devons la justice aux hommes et la grâce et la bienveillance aux autres créatures, qui peuvent la recevoir. Il y a quelque commerce entre elles et nous, et quelque obligation mutuelle. Je ne crains point à dire la tendresse de ma nature, si puérile, que je ne puis pas bien refuser à mon chien la fête qu'il m'offre hors de saison: ou qu'il me demande. Les Turcs ont des aumônes et des hôpitaux pour les bêtes: les Romains avaient un service public de la nourriture des oies, par la vigilance desquelles leur Capitole avait été sauvé: les Athéniens ordonnèrent que les mules et mulets qui avaient servi au bâtiment du temple appelé Hecatompèdon fussent libres: et qu'on les laissât paître partout sans empêchement. Les Agrigentins avaient en usage commun d'enterrer sérieusement les bêtes qui leur avaient été chères comme les chevaux de quelque rare mérite, les chiens et les oiseaux utiles : ou même qui avaient servi de passe-temps à leurs enfants. Et la magnificence qui leur était ordinaire en toutes choses, paraissait aussi singulièrement à la somptuosité et nombre des monuments élevés à cette fin : qui ont duré en parade plusieurs siècles depuis. »

Source : Michel de Montaigne, *Les Essais*, livre II, chapitre 11, « De la cruauté », 1580.

Questions

1. La thèse de Montaigne revient-elle à mettre les hommes et les animaux sur le même plan ?
Réponse – Montaigne admet qu'il y a une proximité entre l'homme et les animaux, mais il ne les met pas sur le même plan. Les hommes ont des devoirs les uns envers les autres et envers les autres créatures vivantes (animaux et plantes).
2. Comment Montaigne justifie-t-il l'existence d'obligations mutuelles entre les animaux et l'homme ?
Réponse – Dès l'instant où nous faisons appel aux animaux, nous sommes tenus de les traiter correctement. Ils n'ont pas d'autres obligations que celles que nous leur assignons quand nous les mettons à contribution pour nous nourrir ou nous servir. C'est à nous de faire que nos relations avec les animaux ne soient pas à notre avantage exclusif, mais prennent la forme de véritables échanges.

Dans un second temps, les élèves recherchent les définitions en ligne des nouveaux protagonistes sur le rapport de l'homme à l'animal.

Corine PELLUCHON (philosophe, professeure à l'université Paris-Est-Marne-La-Vallée, spécialiste de philosophie politique et d'éthique), *Manifeste animaliste. Politiser la cause animale*, Alma Éditions, 2017.

Les anthropocentristes : « Dans une morale anthropocentrique, les autres vivants et la nature n'ont qu'une valeur instrumentale : tout tourne autour de l'humain qui, seul, a une valeur intrinsèque et est une fin en soi. Le rejet de l'anthropocentrisme va de pair avec l'anti-spécisme et avec l'attribution d'une valeur intrinsèque aux entités non-humaines ».

Les spécistes : « Ce terme inventé en 1971 par un psychologue d'Oxford, Richard RYDER, désigne la posture attribuant à l'espèce humaine un statut supérieur. Pour les spécistes, l'appartenance à l'espèce humaine est une condition nécessaire pour avoir un statut moral. Ce concept est péjoratif ; il suggère qu'il s'agit d'une discrimination fondée sur l'espèce et qu'elle est aussi injuste que le racisme et le sexisme ».

Les abolitionnistes : « Ce terme qui fait d'abord référence à l'abolition de l'esclavage a été donné par extension à un courant de l'éthique animale prônant la suppression totale de l'exploitation animale, et donc de toutes les pratiques impliquant l'utilisation des animaux comme moyen pour des fins humaines (élevage, expérimentation, domestication). Il s'oppose au welfarisme et est associé au véganisme. »

Les welfaristes : « Le welfariste vient de welfare : le bien-être. Il s'agit d'un courant de l'éthique animale qui prône l'amélioration des conditions de vies des animaux, leur bien-être, et non la suppression de l'exploitation animale, comme l'abolitionnisme. »

Les véganes : « Créé en 1944 par les fondateurs de The Vegan Society, le mot végane est un concept moral qui implique le choix d'un mode de vie consistant à n'utiliser aucun produit ou service issu des animaux et de leur exploitation. Le véganisme inclut le végétalisme qui est le fait de s'abstenir dans son alimentation de tout produit animalier y compris des laitages, des œufs, des coquillages et du miel. Il se distingue du végétarisme qui est un régime alimentaire caractérisé par le fait de s'abstenir de viande et de poisson. Le véganisme suppose donc que l'on exclut tous les produits d'origines animales dans son habillement (la laine, la soie, le cuire, les plumes), dans ses loisirs et dans tout autre domaine (usage de cosmétiques). »

Virginie MARIS (philosophe de l'environnement, chargée de recherche CNRS au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier), *Philosophie de la biodiversité. Petite éthique pour une nature en péril*, Éd. Buchet-Chastel, 2010.

Les bio-centristes : Virginie MARIS « Différentes théories morales proposent d'inclure l'ensemble des êtres vivants dans la sphère des individus méritant une considération morale directe. On parle alors de bio-centrisme. Paul TAYLOR (américain) considère que tous êtres vivants est un centre téléologique de vie. Les organismes vivants ont leur finalité, ils possèdent un bien qui leur est propre, l'accomplissement de leurs fonctions biologiques, qu'ils poursuivent par leurs propres moyens. Selon l'égalitarisme bio-centrique, tous les êtres vivants ont la même valeur, et cette valeur nous impose le respect. » Le bio-centrisme étend l'analyse kantienne à tous les êtres vivants qu'il s'agit de considérer comme des fins en soi. Hommes, animaux et plantes méritent une égale considération.

Les éco-centristes : Virginie MARIS « Le bio-centrisme reste tributaire d'une approche individualiste. Or la protection de la biodiversité s'intéresse surtout à des entités supra-individuelles comme les espèces ou les écosystèmes. Les tenants de l'éco-centrisme invitent à prendre en compte dans la délibération morale ces entités globales. Elles ont comme les êtres vivants un bien propre. »

À partir des définitions établies, les élèves rédigent un court paragraphe montrant que le rapport à l'animal à changer à l'aune du XX^e siècle.

Séance 3 (1h) : préparer le débat

Afin de préparer le débat, la classe se répartit en deux groupes :

- Les défenseurs de l'humanisme classique d'un côté.
- Ses détracteurs de l'autre.

Chaque groupe définit les positions qu'il se prépare à adopter et identifie les arguments avec lesquels il va soutenir ses positions. **Le travail réalisé sur « l'affaire requin » peut être utilisé.**

Séance 4 (1h) : débattre

La classe désigne deux modérateurs, chargés de la distribution et de la répartition de la parole, et deux observateurs chargés de rendre compte du débat. Le débat peut avoir lieu.

Auteure : Séverine SONG,
professeure de philosophie,
lycée Dick Ukeiwë, Dumbéa,
octobre 2025.